‘C’est à chaque fois différent.’

Nick Oostenbroek

Conseiller

T +31 70 352 42 24

Nick Oostenbroek était avocat partenaire chez V.O. depuis 1991. En tant qu’avocat (en procédure) chevronné, il aimait relever le défi de trouver des solutions dans des situations complexes.

La section du barreau de V.O. a été mise en place en 1991 pour pouvoir servir les clients de V.O. tant pour des domaines liés à la PI qu’en dehors. Une grande partie de la pratique extrêmement diversifiée de Nick consistait à servir de clients externes dans le domaine du droit des contrats et du droit des entreprises.

Nick aime aller toujours plus loin. Dupuis décembre 2021, il est lié à V.O. en qualité de conseiller.

Expérience professionnelle

- Avocat, V.O. (1991-décembre 2021)
- Avocat (1983-1991)

Formation

- Maître, Droit civil, Université de Leyde (1983)

Juridictions

Dans le registre des juridictions de l’Ordre néerlandais des avocats, la juridiction suivante était inscrite pour Nick Oostenbroek :

- Droit général & Droit civil

Langues

- Néerlandais
- Anglais